

« Erratum »

[s.a.]

Criminologie, vol. 39, n° 1, 2006, p. 1.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/013130ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Une erreur s'est glissée dans l'attribution des noms d'auteur de l'article « L'enquête criminelle », paru dans la revue *Criminologie*, vol. 38, n° 2 (2005, automne).

La référence doit se lire ainsi : Brodeur, J.-P. & Ouellet, G. (2005). L'enquête criminelle. *Criminologie*, 38 (2), 39-64.